

	Procès-verbal de l'Assemblée générale des parents de l'établissement de l'Odyssée
	CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS Établissement de l'Odyssée Procès-verbal de l'Assemblée générale de parents tenue le 9 septembre 2024 à 19 h dans le gymnase ÉTAIT PRÉSENT ➤ Marie-France Fortier, parent, Présidente du Conseil d'établissement Plusieurs parents étaient également présents PARTICIPAIENT ÉGALEMENT ➤ Magalie Michaud, directrice ➤ Corine Rioux, directrice adjointe ➤ Patricia Pelletier, orthopédagogue, secrétaire de l'assemblée générale 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ➤ L'assemblée commence à 19 h 10 en présentiel dans le gymnase de l'école. 2. MOT DE BIENVENUE DE LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT La directrice de l'école de l'Odyssée, Mme Magalie Michaud, accueille les parents et ouvre la séance. 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

	Procès-verbal de l'Assemblée générale des parents de l'établissement de l'Odyssée
OD – 24-25, 01	Il est proposé par Mme Fortier, parent et présidente sortante, appuyé par M. Fayçal Boutenbat, parent, et résolu : Que l'ordre du jour de l'Assemblée générale des parents soit adopté tel que déposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ. 4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 SEPTEMBRE 2023 Il est proposé par Mme Mélanie Darcy, parent, appuyé par Mme Fatima Seghani, parent, et résolu : QUE le procès-verbal de l'Assemblée générale des parents du 7 septembre 2023 soit adopté tel que déposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ. 5. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT La présidente, Mme Fortier, présente le rapport annuel du conseil d'établissement 2023-2024. Ce rapport sera affiché sur Facebook et sur le site Internet de l'établissement et sera au Centre de services scolaire. 6. INFORMATIONS SUR LES OPPORTUNITÉS D'IMPLICATION PARENTALE À LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT Les directions d'établissement de l'Odyssée présentent les diverses occasions favorables de participation parentale à la vie de l'établissement : ➤ Informations sur le rôle du Conseil d'établissement; ➤ Informations sur le rôle du Comité de parents; ➤ Information sur le rôle de l'Organisme de participation
OD – 24-25, 02	

	Procès-verbal de l'Assemblée générale des parents de l'établissement de l'Odyssée
	des parents.
OD – 24-25, 03	7. ÉLECTION 7.1. NOMINATION DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION Il est proposé que Mme Magalie Michaud, directrice, et résolu : QUE la directrice de l'établissement, Magalie Michaud, préside les élections aux différents postes de représentants de parents. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.
OD – 24-25, 04	7.2. NOMINATION DU SECRÉTAIRE D'ÉLECTION Il est proposé que Mme Patricia Pelletier, orthopédagogue, et résolu : QUE Patricia Pelletier, orthopédagogue, agit comme secrétaire d'élection aux différents postes de représentants de parents. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. 7.3. ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT Le président d'élections informe qu'il y a 2 postes vacants réservés aux parents au sein du Conseil d'établissement. ATTENDU QUE le nombre de candidats est supérieur au nombre de postes vacants; ➤ Mme Marie-France Fortier, ➤ Mme Nathalie Miron, ➤ M. Yassine Acherkiy. ATTENDU les résultats du vote :

	Procès-verbal de l'Assemblée générale des parents de l'établissement de l'Odyssée
OD – 24-25, 05	QUE les personnes suivantes soient élues au Conseil d'établissement de l'établissement pour une durée de 2 ans, savoir : ➤ Mme Marie-France Fortier, ➤ M. Yassine Acherkiy. 7.4. ÉLECTION DE(S) SUBSTITUT(S) DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (au moins 2) La présidente d'élections informe qu'il y a 2 postes vacants de substitut de représentant des parents réservés aux parents au sein du Conseil d'établissement. ATTENDU les résultats du vote tenu; QUE les personnes suivantes soient élues comme substituts des représentants de parents au Conseil d'établissement de l'établissement pour une durée d'un an, savoir : ➤ Mme Nathalie Miron; ➤ M. Fayçal Boutenbat.
OD – 24-25, 06	7.5. ÉLECTION DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE Le président d'élections informe qu'il y a lieu d'élire un délégué au Comité de parents du Centre de services scolaire, lequel a la possibilité de siéger au Conseil d'administration du CSS. ATTENDU QU'un seul candidat se présente pour le poste vacant, celui-ci est élu par acclamation au poste de délégué au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée d'un (1) an. QUE la personne suivante soit élue comme déléguée au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée d'un (1) an, savoir :

	Procès-verbal de l'Assemblée générale des parents de l'établissement de l'Odyssée
OD – 24-25, 07	➤ M. Yassine Acherkiy. 7.6. ÉLECTION DU SUBSTITUT DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE Le président d'élections informe qu'il y a lieu d'élire un substitut du délégué des parents au Comité de parents du Centre de services scolaire. ATTENDU QU'un seul candidat se présente pour le poste vacant, celui-ci est élu par acclamation au poste de substitut du délégué au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée d'un (1) an. QUE la personne suivante soit élue comme substitut au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée d'un (1) an, savoir : ➤ Mme Joëlle Jabbour.
OD – 24-25, 08	8. ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS 8.1. ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS Il est proposé par l'assemblée générale en majorité et résolu : QU'un Organisme de participation de parents soit formé.
OD – 24-25, 08	9. INFORMATION DE LA DIRECTION (sujets d'actualité) Mme Michaud, directrice de l'école, informe les personnes présentes: • Organisation scolaire : élèves répartis en : ○ 2 classes par niveau : maternelle 5 ans à 6^e année; ○ 2 classes d'accueil; ○ 7 classes adaptées (SACAPS et SSPA) : 5 classes de soutien à la structure de la pensée autistique et 2 classes de soutien à l'autonomie et aux compétences axées sur la participation sociale;

	Procès-verbal de l'Assemblée générale des parents de l'établissement de l'Odyssée	
	- o 1 classe de maternelle 4 ans • Il ne nous manque aucun membre du personnel.	
OD – 24-25, 09 Signature	10. DATE DE LA PREMIÈRE RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT La direction de l'établissement informe l'assemblée qu'un courriel sera envoyé aux membres pour la première rencontre du Conseil d'établissement. 11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 19 h 51. Il est proposé par Mme Michaud, directrice, et résolu : QUE la séance soit levée. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.	_____ La présidente _____ La direction